



Le livret de positionnement
du professeur des lycées et collèges
et CPE stagiaire
PLC2 – CPE2

Année 2007-2008

S O M M A I R E

• LES 10 COMPETENCES PROFESSIONNELLES DEVELOPPEES EN FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE :

Compétence 1 :	Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable	p. 4
Compétence 2 :	Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer	P. 6
Compétence 3 :	Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale	P. 8
Compétence 4 :	Concevoir et mettre en œuvre son enseignement	P. 10
Compétence 5 :	Organiser le travail de la classe	P. 12
Compétence 6 :	Prendre en compte la diversité des élèves	P. 14
Compétence 7 :	Évaluer les élèves	P. 16
Compétence 8 :	Maîtriser les technologies de l'information et de la communication	P. 17
Compétence 9 :	Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école	P. 18
Compétence 10 :	Se former et innover	P. 20

Compétence 1 : Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable

Composantes	Indicateurs (1)	Positionnements et niveaux de maîtrise de la compétence (2)			
		Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
Connaissances.	Le stagiaire a connaissance de :				
1 – Les textes fondateurs des valeurs de la République et de l'école.	<ul style="list-style-type: none"> - la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ; - des préambules des constitutions de 1946 et de 1958 ; - la charte des droits fondamentaux de l'union européenne du 07-12-2000 ; - la loi du 09-12-1905 sur la séparation des églises et de l'Etat ; - la loi de 2004 encadrant [...] le port de signes [...] manifestant une appartenance religieuse dans les écoles [...] ; exposé des motifs du projet de cette loi de 2004. 				
2 - Les institutions (compétences de l'Etat et des collectivités territoriales).	des compétences et des obligations respectives de l'Etat et des collectivités (définition des programmes scolaires et contrôle de leur mise en œuvre ; formation, recrutement et nomination des enseignants, création et suppression des emplois d'enseignants, construction et entretien des bâtiments scolaires, gestion budgétaire de l'école, inscription des élèves ...).				
3 - La politique éducative de la France, les grands traits de son histoire et ses enjeux actuels, en comparaison avec d'autres pays européens.	<ul style="list-style-type: none"> - des temps forts de l'évolution du système éducatif, des symboles de la République et de pouvoir les expliquer ; - des principaux enjeux contemporains de l'éducation : massification, valeurs des jeunes, valeurs à transmettre, équilibres des territoires par exemple ; - des orientations actuelles de la politique éducative : massification et démocratisation, élévation du niveau d'instruction et de qualification, les politiques de lutte contre l'échec scolaire, le socle commun de connaissances et de compétences, la scolarisation des élèves handicapés ; - des actions dans le cadre du développement durable (analyse des risques...). 				

4 - Les textes juridiques fondamentaux : les grands principes du droit de la fonction publique, les lois et textes réglementaires sur la fonction exercée.	quelques références de textes législatifs et réglementaires : - responsabilité civile et responsabilité pénale de l'enseignant (la loi du 5 avril 1937 , les lois du 10 mai 1996 et du 10 juillet 2000) ; - obligation de signalement (circulaire du 26 août 1997), obligation de surveillance (circulaires du 18/09/97 et du 21/11/97) ; - protection des fonctionnaires dans leurs fonctions. La loi du 13 juillet 1983 et ses modalités d'application (note de service n°86-230 du 28 juillet 1986).				
5 - L'organisation, les acteurs, les dispositifs et les priorités du système éducatif.	- des spécificités d'un service public : mission éthique, mode de régulation, dispositif de décision,... - du contexte des directives européennes et du cadre réglementaire français. Publics concernés...				
6 – L'organisation administrative et budgétaire des EPLE ; les règles de fonctionnement de l'établissement (règlement intérieur, aspects budgétaires et juridiques). Le rôle et la composition des différents conseils dans l'établissement.	- des principales dispositions du règlement intérieur de l'établissement , ses modalités d'élaboration et de validation ; - du fonctionnement budgétaire de l'EPLE ; - des conseils (rôle et composition) : conseil d'administration, conseil pédagogique, conseil de classe, conseil de discipline				
7 – Le projet de l'établissement d'exercice	- des priorités du projet d'établissement et est capable d'en expliquer l'intérêt pédagogique				
Capacités	Le stagiaire :	Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
8 - Participer à la vie de l'établissement.	collabore à la réalisation du projet d'établissement, travaille en équipe, participe aux réunions organisées dans l'établissement (conseil d'enseignement...).				
9 - Se situer dans la hiérarchie et l'organisation de l'administration scolaire.	par ex. sait à qui s'adresser pour solliciter une autorisation d'absence, pour participer au mouvement des enseignants, pour signaler un élève en difficulté, pour déclarer l'accident d'un élève...				

(1) **En gras** : seuil minimum de maîtrise de la compétence

(2) Niveau de maîtrise de la compétence : 1 - n'a pas développé la compétence ; 2 - présente des lacunes dans le développement de la compétence ; 3 - a suffisamment développé la compétence ; 4 - atteint un niveau élevé dans le développement de la compétence ; n.e - non évalué.

10 - Coopérer avec les partenaires de l'établissement, en particulier pour faciliter la résolution des difficultés des élèves.	<ul style="list-style-type: none"> - participe à l'information et aux rencontres des parents d'un élève de sa classe en grande difficulté ou d'un élève en situation de handicap ; - a des contacts avec les partenaires habituels de l'établissement. 				
11 - Se faire respecter des élèves dans la classe et dans les espaces communs, tout en respectant la réglementation et les règles déontologiques du métier.	<ul style="list-style-type: none"> - instaure un climat relationnel favorable aux apprentissages, en matière de connaissances et de comportements (exige et obtient le respect mutuel entre élèves, le respect des règles de vie de la classe et des valeurs de l'école) ; - fait preuve de discernement et d'équité dans le choix et le recours aux sanctions. 				
12 - Repérer les signes de difficultés des élèves dans les domaines de la santé, des comportements à risques, de la grande pauvreté ou de la maltraitance.	<ul style="list-style-type: none"> - n'hésite pas à signaler au professeur principal, à l'infirmière, au CPE, COP, assistante sociale et/ ou chef d'établissement tout signe susceptible de traduire chez un élève des difficultés dans ces domaines ; - connaît le rôle de l'équipe pédagogique. 				
Attitudes	Le stagiaire	Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
13 - faire comprendre et partager les valeurs de la République dans les différentes situations de communication professionnelle ; - prendre en compte la dimension civique de son enseignement ; - intégrer, dans l'exercice de sa fonction, ses connaissances sur ses droits et ses devoirs de fonctionnaire.	<ul style="list-style-type: none"> - s'appuie sur la dimension transversale de l'éducation civique pour développer la question des valeurs et des enjeux de société à travers les contenus de certains enseignements ; - respecte : <ul style="list-style-type: none"> • à la fois l'obligation de réserve (du fonctionnaire) et le devoir d'informer (les parents de la scolarité de leur enfant) ; • l'obligation de neutralité et laïcité tant vis à vis des élèves qu'à l'égard de leurs parents et fait respecter cette obligation par tout intervenant extérieur accueilli dans la classe ou dans l'établissement. 				
14 - respecter dans sa pratique quotidienne les règles de déontologie liées à l'exercice du métier de professeur ; respecter les élèves et leurs parents.	<ul style="list-style-type: none"> - respecte les règles de discrétion et/ou du secret professionnel concernant les informations dont il dispose, est vigilant au niveau de la communication orale et écrite ; - s'abstient de toute allusion ou propos public sur la vie privée d'un élève ou de sa famille. 				

Compétence 2 : Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer

Composantes	Indicateurs (1)	Positionnements et niveaux de maîtrise de la compétence (2)			
		Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
Connaissances.	Le stagiaire a connaissance de :				
1 – les connaissances attendues d'un diplômé de l'enseignement supérieur, dans la maîtrise de la langue écrite et orale (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe).	des règles d'usage et de fonctionnement de la langue à un niveau qui lui permet : - de s'exprimer avec clarté et précision dans un langage adapté à la situation ; - à l'oral, d'adapter son registre de langue aux exigences des différentes situations professionnelles ; - à l'écrit, d'éviter, ou de limiter à des occurrences exceptionnelles les fautes ou les lacunes dans ses écrits professionnels et d'éviter toute faute ou erreur dans les écrits destinés aux élèves ou à leurs parents.				
Capacités	Le stagiaire :				
2 – de repérer les obstacles à la lecture, les déficiences du langage oral et écrit en identifiant les difficultés que peuvent rencontrer les élèves	quelle que soit sa discipline, doit être en mesure de corriger et de remédier par des stratégies adaptées à l'enseignement dans sa discipline.				
3- de construire des séquences d'enseignement qui visent des objectifs de développement de l'expression orale et écrite des élèves ;	prépare des séquences dans sa discipline qui favorisent le développement des compétences langagières.				
4- de communiquer avec clarté et précision et dans un langage adapté à l'écrit comme à l'oral : - avec les élèves, au cours des apprentissages (transmission des connaissances, organisation du travail en classe et du travail personnel à fournir...), - avec les parents, au cours des échanges personnalisés ou collectifs.	Cf. ci-dessus -1-				

(1) **En gras** : seuil minimum de maîtrise de la compétence

(2) Niveau de maîtrise de la compétence : 1 - n'a pas développé la compétence ; 2 - présente des lacunes dans le développement de la compétence ; 3 - a suffisamment développé la compétence ; 4 - atteint un niveau élevé dans le développement de la compétence ; n.e - non évalué.

Attitudes	Le stagiaire	Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
5- intègre dans les différentes situations professionnelles l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves	intègre dans ses préparations de séances et dans ses progressions la mention d'un objectif de maîtrise de langue orale et/ou écrite, en rapport avec l'objet ou le contenu de la séance.				
6- veille dans toutes les situations d'enseignement ou éducatives au niveau de langue des élèves, à l'écrit et à l'oral	varie ses exigences en matière de registre de langue des élèves à l'oral en fonction des situations, mais ne transige pas sur « l'acceptabilité » de l'écrit.				

Compétence 3 : Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale

Composantes	Indicateurs (1)	Positionnements et niveaux de maîtrise de la compétence (2)			
		Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
Connaissances	Le stagiaire a connaissance de :				
1 - les objectifs de l'école primaire, du collège et du lycée.	des outils et documents qui lui permettent de retrouver facilement : - les compétences exigibles à la fin de chacun des cycles au collège et en lycée ; - les composantes du socle commun et les compétences et connaissances exigibles pour deux ou trois de ces composantes, aux divers niveaux de l'enseignement secondaire				
2 - maîtrise l'ensemble des connaissances dans sa ou ses disciplines, élargit sa culture aux disciplines connexes. Situe sa ou ses disciplines à travers son histoire et les enjeux épistémologiques.	- des programmes ; - des savoirs didactiques nécessaires ; - de la position de sa discipline au sein du système scolaire ; - des éléments d'histoire de la discipline scolaire (histoire des programmes, les enjeux...).				
Capacités	Le stagiaire :	Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
3 - d'organiser l'enseignement de sa discipline en cohérence avec les autres enseignements.	- sait gérer l'enseignement de sa discipline sur l'année ; - parvient à anticiper dans ses préparations de classe et à opérer dans la conduite de séances la mise en relation des contenus disciplinaires au regard de disciplines connexes.				
Attitudes	Le stagiaire :	Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
4 - une attitude de rigueur scientifique.	- fait prendre conscience aux élèves de la différence entre ce qui relève de l'opinion ou de la fiction et ce qui est du ressort des faits et des vérités scientifiquement établies ; - sait confronter ses pratiques à celles de ses collègues ; - connait les composantes du socle commun de connaissances et compétences.				
5 - participer à la construction d'une culture commune des élèves.					

(1) **En gras** : seuil minimum de maîtrise de la compétence

(2) Niveau de maîtrise de la compétence : 1 - n'a pas développé la compétence ; 2 - présente des lacunes dans le développement de la compétence ; 3 - a suffisamment développé la compétence ; 4 - atteint un niveau élevé dans le développement de la compétence ; n.e - non évalué.

Compétence 4 : Concevoir et mettre en œuvre son enseignement

Composantes	Indicateurs (1)	Positionnements et niveaux de maîtrise de la compétence (2)			
		Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
Connaissances.	Le stagiaire a connaissance de :				
1- les objectifs à atteindre pour un niveau donné, dans le cadre de son enseignement.	des objectifs de fin d'année pour chaque niveau d'enseignement dont il est responsable.				
2- les programmes d'enseignement et documents d'accompagnement à tous les niveaux d'enseignement du second degré.	<ul style="list-style-type: none"> - l'organisation de l'ensemble des documents officiels relatifs aux programmes de l'enseignement secondaire (brochures des programmes, documents d'accompagnement et d'application, sites internet du MEN) ; - et très précisément des programmes et de la délimitation du socle commun, et de l'ensemble des documents d'accompagnement y compris au lycée ; - des procédés pédagogiques permettant d'articuler son enseignement sur plusieurs niveaux. 				
3- les fondements de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte, les processus d'apprentissage des élèves et les obstacles possibles à ces processus.	<ul style="list-style-type: none"> - quelques éléments fondamentaux relatifs au développement cognitif, affectif, moteur et social de l'adolescent ; - des principaux modèles actuels de développement cognitifs ; - des grandes fonctions mises en œuvre dans les processus d'apprentissage ; - des outils liés au traitement de l'information ; - des enjeux cognitifs et méthodologiques des apprentissages. 				
4- les différents supports et les outils (tableau, manuels, documents ...) nécessaires à la conception et à la mise en œuvre des apprentissages.	<ul style="list-style-type: none"> - dans la discipline, de deux ou trois références fondamentales actuelles à titre d'outils pédagogiques d'aide à la conception de l'enseignement ; - des principaux manuels d'édition récente, pour un niveau donné ; - des sites internet de documentation pédagogique, - des supports de travaux écrits des élèves dans les différents cycles ; - des documents pertinents pour les élèves à présenter dans une classe, pour un niveau donné. 				

Capacités	Le stagiaire :	Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
5 – de définir des objectifs d'apprentissage à partir des références des textes officiels	élabore des fiches de préparation de séances et de séquences, des progressions et programmation en se référant aux textes officiels.				
6 - de raisonner en termes de compétences : déterminer les étapes nécessaires à l'acquisition progressive des connaissances, des capacités et des attitudes prescrites en mettant en œuvre : - une progression et une programmation sur l'année, - une progression différenciée selon les niveaux des élèves.	- met en place progressivement des progressions et programmations ; - est capable de concevoir un dispositif pédagogique en collaboration avec l'enseignant documentaliste afin d'aider les élèves à construire du savoir dans le cadre des nouveaux dispositifs.				
7 - de prendre en compte les résultats des évaluations dans la construction d'une progression pédagogique.	modifie une ou des progressions en fonction des résultats des élèves aux évaluations.				
Attitudes	Le stagiaire	Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
8 - développer des approches pluridisciplinaires et transversales fondées sur les convergences et les complémentarités entre les disciplines: il construit des activités permettant d'acquérir la même compétence par le biais de plusieurs disciplines.	sait prendre en charge collectivement au sein d'équipes pluridisciplinaires une classe, un projet ou un dispositif particulier.				
9 - apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associé, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).	développe une attitude critique relativement aux documents pédagogiques disponibles et à ceux qu'il utilise (usage d'une grille d'analyse) et les adapte au groupe-classe.				

(1) **En gras** : seuil minimum de maîtrise de la compétence

(2) Niveau de maîtrise de la compétence : 1 - n'a pas développé la compétence ; 2 - présente des lacunes dans le développement de la compétence ; 3 - a suffisamment développé la compétence ; 4 - atteint un niveau élevé dans le développement de la compétence ; n.e - non évalué.

Compétence 5 : Organiser le travail de la classe

Composantes	Indicateurs (1)	Positionnements et niveaux de maîtrise de la compétence (2)			
		Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
Connaissances.	Le stagiaire a connaissance de :				
1- Les savoirs et les techniques relatives à la gestion des groupes et des conflits.	<ul style="list-style-type: none"> - des caractéristiques des élèves dont il a la charge : niveau de développement, acquisitions, représentations, difficultés... - de quelques notions de dynamique des groupes ; - des techniques d'apaisement, de retour au calme et de mise en situation de vigilance et de prévention et de gestion des conflits entre élèves. 				
Capacités	Le stagiaire :				
2- de prendre en charge un groupe ou une classe, de faire face aux conflits, de développer la participation et la coopération entre élèves.	<ul style="list-style-type: none"> - Cf. composante 11 de la compétence 1 - instaure des règles de vie et de fonctionnement de la classe et organise des activités génératrices de rapport de coopération et de collaboration entre élèves (« services » collectifs, travaux de groupes, projets collectifs, entraide). 				
3 - d'organiser l'espace de la classe et le temps scolaire en fonction des activités prévues.	<ul style="list-style-type: none"> - analyse de façon critique et/ou modifie l'organisation matérielle des classes dont il est responsable ; - gère les interventions de ses élèves, le niveau sonore dans la classe en fonction de l'activité. 				
4 - d'organiser les différents moments d'une séquence.	<p>est capable de concevoir et de mettre en œuvre les différentes phases d'une séquence et de les enchaîner avec pertinence en tenant compte des capacités d'attention (rythmes des élèves). Ose interrompre une séance lorsque le climat de classe et les comportements des élèves ne sont plus propices.</p>				
5 – d'adapter les formes d'interventions et de communication aux types de situations et d'activités prévues (postures, place, interventions, vérification des consignes, etc.).	<p>sait se placer, se déplacer dans la classe, moduler le registre, le volume et la tonalité de ses interventions, évite les travers courants (ex : tourner le dos à une classe agitée, énoncer des consignes dans un bruit de fond, interrompre brutalement une activité qui mobilise intensément la concentration et l'investissement des élève, lancer les élèves dans une activité mal comprise...)</p>				

Attitudes	Le stagiaire	Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
6 - Dans toute situation d'enseignement le professeur veille à instaurer un cadre de travail permettant l'exercice serein des activités.	<ul style="list-style-type: none"> - au sein des règles de fonctionnement de la classe, instaure des « rituels » qui favorisent la mise en situation de vigilance des élèves aux moments clefs des activités (démarrage, énoncé des consignes, mise en commun de recherches individuelles ou collectives, correction...); - adapte les conditions matérielles aux contenus et à l'organisation des activités pour prévenir certains effets parasites ; - énonce clairement et fait reformuler les consignes ; - gère l'imprévu. 				

(1) **En gras** : seuil minimum de maîtrise de la compétence

(2) Niveau de maîtrise de la compétence : 1 - n'a pas développé la compétence ; 2 - présente des lacunes dans le développement de la compétence ; 3 - a suffisamment développé la compétence ; 4 - atteint un niveau élevé dans le développement de la compétence ; n.e - non évalué.

Compétence 6 : Prendre en compte la diversité des élèves

Composantes	Indicateurs (1)	Positionnements et niveaux de maîtrise de la compétence (2)			
		Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
Connaissances.	Le stagiaire a connaissance de :				
1- les éléments de sociologie et de psychologie lui permettant de tenir compte, dans le cadre de son enseignement, de la diversité des élèves et de leurs cultures.	<ul style="list-style-type: none"> - des éléments descriptifs et explicatifs de la diversité des publics scolaires ; - des processus d'apprentissage et facteurs de variabilité ; - du principe d'éducabilité et notion de parcours scolaire ; - des différents types de publics concernés, les réponses institutionnelles. La problématique d'intégration telle que définie au plan européen. 				
2 - les dispositifs éducatifs de la prise en charge de la difficulté scolaire et des élèves en situation de handicap.	des différents niveaux de réponse à la diversité : <ul style="list-style-type: none"> - de la classe (pédagogie différenciée, adaptée, PPRE, PPS) à l'institution (politique d'éducation prioritaire, possibilité de formation au 2 CA SH,...)- dispositions de la loi sur l'égalité des chances du 11 février 2005 pour la scolarisation des élèves handicapés ; - des UPI ; - des partenaires (institutions de soin) accompagnants (AVS ...). 				
Capacités	Le stagiaire :				
3 - de prendre en compte les rythmes d'apprentissage des élèves.	<ul style="list-style-type: none"> - a une bonne connaissance des niveaux de compétences et des rythmes d'apprentissage et des besoins de ses élèves dans les différents domaines de ses interventions en classe ; - s'efforce de les prendre en compte en adaptant certains objectifs et les contenus y afférant ainsi que les modalités de travail des élèves. 				
4 - de mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques visant à adapter la progression à la diversité des élèves, (pédagogie différenciée, programme personnalisé de réussite éducative)	<ul style="list-style-type: none"> - s'essaie, dans le cadre de son stage en responsabilité, à la mise en place d'éléments de pédagogie différenciée au niveau des contenus et des modalités de travail : groupes de besoins par domaines, différenciation des supports d'activités, des contenus et des exercices.... 				

de participer à la conception d'un projet individualisé de scolarisation pour les élèves à besoins particuliers et les élèves handicapés	- le cas échéant (scolarisation d'un élève handicapé dans la classe ou dans l'établissement), collabore à la conception et à la mise en œuvre du PPS.				
Attitudes	Le stagiaire	Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
5 - Veille à : à préserver l'égalité et l'équité entre élèves	<p>- se positionne comme adulte et comme enseignant par rapport à des élèves adolescents ;</p> <p>- respecte et fait respecter les règles de vie et de fonctionnement de la classe ainsi que les critères annoncés en matière d'évaluation ;</p> <p>- est vigilant quant à la répartition de ses interactions individuelles avec les élèves : se garde de la propension « naturelle » à privilégier les relations avec les « meilleurs » élèves et s'efforce de consacrer plus de temps et plus d'attention aux élèves les plus en difficulté.</p>				
6 - à ce que chaque élève porte un regard positif sur lui-même et sur l'autre.	s'efforce d'évaluer le travail de l'élève par rapport aux propres compétences de l'élève, valorise les compétences acquises et les progrès, évite les comparaisons entre élèves dévalorisantes pour les plus faibles.				

(1) **En gras** : seuil minimum de maîtrise de la compétence(2) Niveau de maîtrise de la compétence : 1 - n'a pas développé la compétence ; 2 - présente des lacunes dans le développement de la compétence ; 3 - a suffisamment développé la compétence ; 4 - atteint un niveau élevé dans le développement de la compétence ; n.e - non évalué. 15

Compétence 7 : Evaluer les élèves

Composantes	Indicateurs (1)	Positionnements et niveaux de maîtrise de la compétence (2)			
		Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
Connaissances.	Le stagiaire a connaissance de :				
1- les différentes évaluations qu'il peut être amené à pratiquer (diagnostique, formative, sommative, certificative).	des places et fonctions des différentes formes d'évaluation (éthique de l'évaluation, les théories, docimologie, fonctions politiques et pédagogiques de l'évaluation...).				
Capacités	Le stagiaire :				
2 - de comprendre les fonctions de l'évaluation.	sait concevoir des situations d'évaluation en cohérence avec les objectifs de l'apprentissage				
3 - de concevoir des évaluations aux différents moments de l'apprentissage, c'est-à-dire : - définir le niveau d'exigence de l'évaluation, - adapter le support et le questionnement en référence aux objectifs et au type d'évaluation que l'on souhaite mener, - expliciter les consignes, guider les élèves dans la préparation de l'évaluation, - expliciter les critères de notation, - analyser les résultats constatés et déterminer les causes des erreurs, - concevoir des activités de remédiation et de consolidation des acquis (exercices d'entraînement, exercices de mémorisation oraux ou écrits, activités d'aide, de soutien et d'approfondissement, etc.).	sait programmer et réguler son enseignement par l'évaluation : identifier et analyser les écarts obtenus, réguler l'enseignement à partir des constats opérés				
4 - de développer les compétences des élèves dans le domaine de l'auto évaluation.	les aide à mesurer les écarts entre les objectifs visés et les objectifs à atteindre.				

5 - de pratiquer l'évaluation certificative (examens, contrôle en cours de formation, compétences linguistiques incluses dans le cadre européen commun de référence pour les langues...).	met en relation évaluation et orientation.				
Attitudes	Le stagiaire	Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
6 - Le professeur pratique l'évaluation dans le cadre d'une relation claire et de confiance et pour cela : - il mesure ses appréciations ; - il valorise l'exercice et le travail personnel des élèves ; - il veille à ce que chaque élève soit conscient de ses progrès, du travail et des efforts qu'il doit produire.	développe l'ambition scolaire des élèves ; inscrit le projet dans des choix réalistes ; fait prendre conscience et aide à s'affranchir des représentations familiales, sexuées, sociales ; aide les élèves à mieux se connaître, à connaître les systèmes de formation et les structures économiques.				

Compétence 8 : Maîtriser les technologies de l'information et de la communication

Cf. référentiel national du C2I2e niveau 2 « enseignant » (p79 livret du stagiaire)

(1) **En gras** : seuil minimum de maîtrise de la compétence

(2) Niveau de maîtrise de la compétence : 1 - n'a pas développé la compétence ; 2 - présente des lacunes dans le développement de la compétence ; 3 - a suffisamment développé la compétence ; 4 - atteint un niveau élevé dans le développement de la compétence ; n.e - non évalué.

COMPETENCE 9 : TRAVAILLER EN EQUIPE ET COOPERER AVEC LES PARTENAIRES DE L'ÉCOLE

Composantes	Indicateurs (1)	Positionnements et niveaux de maîtrise de la compétence (2)			
Connaissances.	Le stagiaire a connaissance de :	Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
1- les partenaires et les interlocuteurs extérieurs à l'établissement avec lesquels il est amené à travailler	<p>- des projets locaux de partenariat de son établissement ; - du rôle et de la fonction des associations de parents d'élèves ; - des services de l'Etat et des collectivités territoriales partenaires de l'école (culture, justice, police, affaires sanitaires et sociales...).</p>				
2- les dispositifs d'aide à l'insertion des élèves	des dispositifs et structures existantes dans l'établissement et dans le quartier				
3 - les procédures d'orientation et les différentes voies dans lesquelles les élèves peuvent s'engager.	<p>- du marché de l'emploi, de la diversité des métiers et des filières de formation ; - des dispositifs et les missions de l'enseignant (découverte professionnelle, aide à la construction du projet d'orientation...).</p>				
Capacités	Le stagiaire :	Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
<p>4 - d'inscrire sa pratique professionnelle dans l'action collective de l'établissement, notamment dans les domaines de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la programmation des enseignements - de l'évaluation, - de l'aide et de l'insertion des élèves en collaboration avec les autres personnels, (personnels du secteur médico-social...) ; - de l'éducation artistique et culturelle par la connaissance des principaux partenaires - des partenariats éducatifs avec les services de l'Etat (Culture, Emploi, Justice, Police, Environnement et développement durable, Défense.) 	<p>coopère avec les équipes éducatives de l'établissement et de ses classes ainsi qu'avec les enseignants de sa ou ses disciplines en s'appuyant sur le ou les conseils d'enseignement et le conseil pédagogique de l'établissement comme instruments privilégiés du travail en équipe.</p>				
<p>5 – de communiquer avec les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau de sa classe, de l'enseignement qu'il dispense, des évaluations qu'il conduit, de l'analyse des résultats et des perspectives pédagogiques qu'il en tire. 	<p>établit avec les familles des relations de confiance de façon à aider à la construction de projets éducatifs pour les différents élèves.</p>				

6- de contribuer, en coopérant avec des partenaires internes ou externes à l'institution, à la résolution des difficultés spécifiques des élèves dans le domaine de la santé, des comportements à risques et de la grande pauvreté ou de la maltraitance.	<ul style="list-style-type: none"> - perçoit les problèmes dans son établissement de stage ; - participe aux actions conduites dans son établissement en matière de : <ul style="list-style-type: none"> d'éducation à la santé, de prévention des conduites à risque ; - établit Les contacts avec les partenaires de l'éducation nationale ; - s'investit dans le projet auquel il participe. 				
7 - d'utiliser les possibilités offertes par les services éducatifs installés auprès des musées et autres institutions culturelles, dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle.	participe à l'organisation des sorties pédagogiques				
8 - de favoriser l'engagement des parents dans la vie de l'établissement comme dans la valorisation des savoirs.	sollicite dans la mesure du possible les parents dans les projets dans lesquels il s'investit.				
9 - de s'impliquer dans des tâches de formation.					
Attitudes	Le stagiaire	Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
10 - Le professeur observe, dans l'exercice de son activité professionnelle, une attitude favorisant le travail collectif, le dialogue avec les parents et la dimension partenariale.	situe son action d'enseignement dans le cadre de l'établissement en s'appuyant sur les références institutionnelles que sont les textes sur les missions du professeur, la loi d'orientation 2005...				

(1) **En gras** : seuil minimum de maîtrise de la compétence

(2) Niveau de maîtrise de la compétence : 1 - n'a pas développé la compétence ; 2 - présente des lacunes dans le développement de la compétence ; 3 - a suffisamment développé la compétence ; 4 - atteint un niveau élevé dans le développement de la compétence ; n.e - non évalué. 19

Compétence 10 : se former et innover

Composantes	Indicateurs (1)	Positionnements et niveaux de maîtrise de la compétence (2)			
Connaissances.	Le stagiaire a connaissance de :	Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
1 - l'état de la recherche dans le domaine de la didactique, de la pédagogie et de la transmission de savoirs (processus d'apprentissage, didactique des disciplines, utilisation des TICE...).	<ul style="list-style-type: none"> - des grandes problématiques actuelles en matière de didactique et de pédagogie ; - de plusieurs ouvrages ou articles récents dans trois ou quatre domaines d'enseignement et en particulier celui (ou ceux) dont relève son mémoire professionnel. 				
2 - la politique éducative de la France.	des principaux enjeux contemporains de l'éducation : massification, valeurs des jeunes, valeurs à transmettre, équilibres des territoires par exemple.				
Capacités	Le stagiaire :	Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
3 - Le professeur est capable de tirer parti des apports de la recherche et des innovations pédagogiques pour actualiser ses connaissances et les exploiter dans sa pratique quotidienne.	<ul style="list-style-type: none"> - manifeste à travers les écrits professionnels (mémoire professionnel, écrits d'évaluation des UE, préparation de sa classe) sa volonté et sa capacité d'utiliser ses lectures professionnelles pour orienter et guider sa pratique et sa réflexion professionnelle ; - sait rechercher les publications récentes dans un domaine donné ; - est capable de référer certains de ses choix pédagogiques à des courants de la recherche et les justifier ; - s'approprie avec pertinence de nouveaux outils ou techniques d'enseignement (ex : sites internet, banque de données, TBI...). 				
Attitudes	Le stagiaire	Initial	mi-octobre	fin 1 ^{er} trimestre	Final
4- Le professeur fait preuve de curiosité intellectuelle et sait remettre son enseignement et ses méthodes en question. Il s'inscrit dans une logique de formation professionnelle tout au long de la vie.	prend en compte ses analyses et celles de ses formateurs pour modifier son enseignement, imaginer et mettre en œuvre des situations d'apprentissage innovantes par rapport à ses pratiques habituelles.				